

Le carnet de Sidoine - 75-06

23 octobre 2012

[Print](#)

Jean RODHAIN, "Le carnet de Sidoine", MSC, n° 263, juin 1975, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

- Dans l'éditorial de « Messages » du mois d'avril, on désigne Joseph d'Armathie avec le qualificatif « d'inconnu ». J'en suis scandalisée car trois Evangélistes le signalent comme un « notable ». Est-ce parce qu'il appartenait à cette catégorie sociale que vous ne voulez pas en parler ?

Réponse :

- Les Evangélistes précisent, en effet, qu'il était « riche » (saint Matthieu) et qu'il était un « notable » (saint Marc). Mais saint Jean ajoute que Joseph d'Armathie, par crainte des Juifs, restait un disciple « caché ». C'est pourquoi - alors que jamais jusque-là son nom ne figure dans les Evangiles – lorsqu'il surgit pour, audacieusement, réclamer le corps de Jésus, on peut écrire que de la part de cet inconnu, ce geste fut inattendu du public. L'emploi de ces qualificatifs n'a rien de péjoratif pour sa situation sociale.

Question 2

- Dans le dernier numéro de « Messages », on parle de la vitalité de l'Église au Vietnam. Sait-on quelque chose sur les vocations ?

Réponse :

- Sur la région Nord on ne possède aucune statistique. Dans la région Sud, les grands séminaires de Saïgon Vinh-Long, Long-Xuyen, Dalat, Hué et Danang, groupaient 977 séminaristes. Dans les 17 petits séminaires on totalisait 3.935 élèves.

Question 3

- Dans le dernier numéro de « Messages », une photo (page 20) représente une tente offerte par le Secours Catholique, mais la 2 CV qui figure devant la tente porte les insignes du Croissant Rouge. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Réponse :

- Cela veut dire qu'en Mauritanie où l'immense majorité de la population est musulmane, le Secours Catholique travaille en collaboration continue avec le Croissant Rouge comme dans ce camp de réfugiés où la photo a été prise.

Question 4

- J'ai changé d'adresse. Je l'ai signalé au service « Messages ». Et depuis je reçois deux exemplaires, l'un à mon ancienne adresse, l'autre à la nouvelle. Pouvez-vous m'expliquer cette erreur ?

Réponse :

- Jadis quand Messages n'avait que peu d'abonnés, son fichier était tenu par un groupe de secrétaires qui suivaient minutieusement tous les déménagements. Actuellement, avec plus de 950.000 abonnés nous employons un ordinateur. C'est un système qui résout les problèmes difficiles mais qui, hélas ! embrouille les problèmes simples (Sidoine dixit).

Question 5

► Est-ce que la Cité-Secours de Lourdes reçoit des pèlerins étrangers et à quelles conditions ?

Réponse :

► La Cité-Secours de Lourdes accueille tous ceux qui ne peuvent payer l'hôtel, à condition de présenter une attestation qu'ils remplissent cette condition.

Ainsi dans la semaine du 26 mai au 1er juin, nous recevons à Lourdes : 72 Indiens, 256 Espagnols, 137 Yougoslaves, 44 Italiens et 9 Hongrois (en plus des pèlerins français).

Question 6

► J'ai lu avec intérêt dans le dernier numéro de « Messages » le reportage sur la Cité de La Briche. Il faudrait dans toute la France des maisons semblables pour accueillir les femmes en difficulté, accompagnées de leurs enfants. Pourquoi ne multipliez-vous pas ces fondations ?

Réponse :

► Nous avons fait une expérience qui était un prototype, car on croyait le problème insoluble. C'est à l'État qu'il appartient de généraliser ces réalisations. Nous ne devons pas nous substituer à l'État.

Question 7

► On me dit qu'il y a plusieurs numéros différents de C.C.P. au Secours Catholique. Mais si je veux m'abonner à « Messages », quel numéro employer ?

Réponse :

► Il n'y a qu'un seul numéro de C.C.P., au siège du Secours Catholique, que ce soit pour un don ou pour un abonnement à « Messages ».

Employez le n°56-20-09 Paris en vous souvenant que l'abonnement est de 12 francs par an. Merci.

Question 8

- ▶ Comment allez-vous travailler avec le Vietnam actuel ?

Réponse :

- ▶ A Paris, des rencontres ont eu lieu entre les représentants du G.R.P. et le Secours Catholique pour étudier ce problème.

Un représentant de Caritas Internationalis se rend sur place à Saïgon pour négocier à ce sujet avec les autorités locales.

(voir pages 4-5)

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1975/le-carnet-de-sidoine-75-06>